

SYNDICAT MIXTE
Grande Tablée



Place de l'Europe
39100 DOLE
Tél. 03.84.79.79.79

Référence

D.26/11

Objet

Approbation du CFU 2025 du
budget SMT régi par la norme
comptable M57

Secrétaire de séance

Joël PANNAUX

Rapporteur

Hélène THEVENIN

DÉLIBÉRATION

Le seize juin deux mille vingt-six, le Comité Syndical de gestion de la cuisine centrale « La Grande Tablée », s'est réuni dans les locaux de la Grande Tablée, sur convocation de Madame Hélène THEVENIN, Présidente.

Nombre de délégués en exercice : 20

Nombre de délégués titulaires ou suppléants : 13

Nombre de procuration : 3

Nombre de délégués votants : 16

Date de la convocation : 11 juin 2026

Délégués titulaires ou suppléants présents : Hélène THEVENIN, Delphine ROUGIER, Jean-Yves ROY, Gilles CHAFFANGE, Sophie JOBELIN, Alain BOURDET supplée par Joël PANNAUX, Jacqueline DEJEUX, Coralie MAILLOT, Quentin COLOMBAT, Séverine MARANO, Alexandre CROT, Franck DAVID, Christine RIOTTE

Délégués absents ayant donné procuration :

Patricia ANTOINE, Justine GRUET et Bruno MONNOT,

Délégués absents excusés non représentés :

Patrick FRANCHINI, François LAVRUT, Bernard MENETRIER, Olivier DEMANDRE

Les budgets régis par la norme comptable M57 sont concernés par le CFU pour les comptes de l'exercice 2025.

Le comité syndical, après s'être fait présenter le budget primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré le 25 novembre 2025, prend connaissance du CFU de l'exercice 2025, lequel peut se résumer comme suit :

EXERCICE 2025	REALISES		RESTES A REALISER		RESULTAT DE CLOTURE
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	
SM CUISINE CENTRALE					
Recettes	3 410 152,54	49 982,52			
Dépenses	3 356 277,32	29 150,94			
Déficit reporté					
Excédent reporté	738 881,74	19 880,59			
Déficit ou excédent					
	792 756,96	40 712,17	0	0,00	833 469,13
resultats de l'exercice (avant reports)	792 756,96	40 712,17	0	0,00	833 469,13
soit excédent (déficit)	833 469,13				
reports (solde)	0	0,00			
resultats de l'exercice (après reports)	792 756,96	40 712,17			
	833 469,13				

Le Comité Syndical, réuni sous la présidence de Madame Christine RIOTTE, 1^{ère} Vice-présidente, Madame Hélène THEVENET s'étant retirée de la salle au moment du vote, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **CONSTATE** aussi bien pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser,
- **ARRÊTE** les résultats définitifs tels que présentés ci-dessus.

Fait à Dole, le 16 juin 2026
La Présidente

Hélène THEVENIN